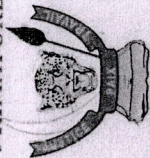


REPUELIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 012/2023

A la société ETG AGRI INPUS CONGO SARLU

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/MIN/AGRIPEL-ALI&COM/CGPMP₄/H-KAT/2022, conclu avec le Gouvernorat du Haut-Katanga, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million sept cent vingt-quatre mille cent trente-sept, nonante-trois centimes (USD 1 724 137,93) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains douze mille soixante-huit, nonante-six centimes (USD 12 068,96).

Fait à Kinshasa, le 25/01/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i